

# L'encre rouge

Bulletin d'information du Parti du Travail genevois  
Nouvelle série, n° 50 novembre 2019



## Construire la ville avec ses habitants, des paroles aux actes

Le Parti du Travail a inscrit dans son programme politique communal un renforcement de la concertation entre les autorités et les habitants sur des sujets les concernant de près, car nous partons de l'idée que ce sont ceux qui y habitent qui connaissent le mieux les quartiers, ce qui y crée du lien et ce qui fait respirer leur espace de vie.

C'est à l'aune de ce postulat qu'il est important d'écouter et d'entendre ce que les habitants du Petit-Saconnex ont à nous dire sur le projet de déclassement sur lequel l'ensemble des Genevoises et des Genevois devra se prononcer dans les urnes le 24 novembre prochain.

Aujourd'hui, les habitants du Petit-Saconnex se battent pour préserver un quartier déjà fortement densifié, veulent préserver leurs arbres et ce qui reste en ville en matière de biotope, de biodiversité. Le périmètre concerné constitue un corridor biologique reconnu qui serait brutalement interrompu par les grands immeubles prévus.

Après le récent massacre paysager du quartier des Allières où on a abattu plusieurs dizaines d'arbres, après l'aménagement raté de l'écoquartier d'Artamis à la Jonction, de plus en plus d'habitants de notre cité manifestent leur mécontentement de voir bétonner leur ville à outrance et expriment leur volonté de préserver un environnement sain pour toutes et tous. A l'heure où nous assistons à une prise de



Vue du cœur du Petit-Saconnex dans son état actuel

conscience collective pour la protection du climat, cette volonté n'apparaît pas insensée, bien au contraire, et nous la partageons.

Le principal argument des défenseurs du projet initié par le magistrat Rémy Pagani (Ensemble à Gauche – Solidarités) et aujourd'hui porté par le Conseil d'Etat est qu'il faut poursuivre l'effort volontaire de construire et densifier pour répondre aux milliers de demandes de logement en suspens des mal-logés à Genève.

C'est un but honorable qui est aussi une préoccupation du Parti du Travail que celui d'offrir un toit à chacun. Mais il est devenu désormais nécessaire également de mener une réflexion sur le nombre record de bureaux vides à Genève (337 000 m<sup>2</sup>), la nécessité et les moyens de freiner la

construction de nouvelles surfaces commerciales pour construire des logements d'habitation à la place.

Après des années de bétonnage et de vision d'« une ville minérale », nous pensons qu'il faut cesser d'opposer la nature et la ville, et qu'il s'agit d'introduire enfin la nature en ville plutôt que de la détruire, de la protéger et de l'intégrer aux projets d'aménagement. C'est une question de santé publique, de protection de notre écosystème, de préservation de notre patrimoine et de notre qualité de vie.

Le 24 novembre, votons NON à un projet qui cumule les faux pas et sauvons le cœur du Petit-Saconnex et ses arbres.

**Maria Pérez**



## Construire des logements, oui, mais pour toutes et tous

L'initiative populaire 162 « Construisons des logements pour toutes et tous : Une priorité en période de pénurie ! », lancée par les partis de gauche, l'ASLOCA, les syndicats et plusieurs associations progressistes, prévoit d'ajouter un nouvel article (Art. 12A) à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, un article ayant la teneur suivante :

« En période de pénurie de logements, soit lorsque le taux de logements vacants est inférieur à 2%, et afin de favoriser la création de logements répondant aux besoins prépondérants de la population, le Conseil d'Etat ne peut proposer que des modifications de limites de zones soumises à la loi générale sur les zones de développement, du 29 juin 1957, à l'exception des périmètres qui ne sont pas destinés au logement ».

Ce qui interdirait les déclassements en zone ordinaire. Ce n'est peut-être pas très parlant dit comme ça, mais derrière la terminologie technique, cette initiative pose un enjeu politique essentiel : quel type de logement construire, et pour qui ?

### La situation aujourd'hui

Le fait est qu'actuellement, contrairement à ce qu'on pourrait croire, on construit beaucoup de logements à Genève. Pourtant la crise du logement continue de plus belle. Le taux de vacance de logement est seulement de 0.54% à Genève (contre 0.89% à Zurich et 1.10% dans le canton de Vaud). De ce fait, les propriétaires ne se gênent pas d'augmenter les loyers de la plus abusive des façons (en moyenne de 9,6% à chaque changement de locataire), qui atteignent aujourd'hui des montants insoutenables, proprement ruineux pour les classes populaires (près de 35%

du revenu, pour un revenu inférieur à 4'000,-).

C'est que, on construit certes, mais pas pour tout le monde. Les 10 dernières années, 49% des nouveaux logements sont des PPE, soit des logement à vendre. Mais seuls les 18% les plus aisés peuvent aujourd'hui à Genève se permettre d'envisager l'achat d'un bien immobilier. De ce fait, c'est la grande majorité, composée de locataires, qui souffre de la pénurie et des hausses de loyers. La situation actuelle est intolérable, et ne profite qu'aux plus fortunés, aux promoteurs et aux propriétaires.

### Pourquoi l'initiative 162 apporte une solution

En quoi l'initiative 162 apportera-t-elle une solution à ce problème ? C'est que, derrière la terminologie technique, la zone de développement est avant tout un outil d'aménagement du territoire, datant de 1957, créé dans le but de lutter contre la spéculation immobilière. Construire en zone de développement implique de se conformer à un certain nombre de règles, notamment : le contrôle du prix de location ou de vente des nouveaux logements pendant 10 ans, des proportions minimales de logements sociaux, l'accès à la propriété seulement pour y habiter (excluant les acquisitions immobilières dans un but spéculatif), la cession de terrains au profit du domaine public (parcs, équipements collectifs, espaces verts, écoles). De telles règles n'existent pas en zone ordinaire. Aussi n'est-il pas étonnant que 80% des logements construits aujourd'hui le soient dans des



zones de développement, et que le prix du m<sup>2</sup> y soit de 29% moins cher.

Il n'est pas étonnant non plus que les promoteurs immobiliers préfèrent la zone ordinaire, et que ses relais politiques à la majorité de droite du Grand Conseil les soutiennent dans cette volonté égoïste. C'est pourquoi la droite combat cette initiative, avec des arguments contradictoires : d'un côté, l'initiative ne serait pas nécessaire, puisque la majorité des déclassements se font déjà en zone de développement et que le Conseil d'Etat y tient (mais si c'est déjà le cas, et qu'il s'agit d'une bonne pratique, pourquoi s'y opposer ?). Mais, d'un autre côté, la droite trouve l'initiative trop « rigide » (terme fétiche des néolibéraux) et étant de ce fait susceptible de ralentir la construction de logements.

**Trop « rigide » pour quoi ? Pour construire des logements dont la populations a besoin, ou pour la soif de profits sans bornes des promoteurs et des spéculateurs ? La réponse n'est que trop évidente. Pour faire prévaloir le bien commun sur l'intérêt égoïste de quelques uns, il convient de voter résolument OUI.**

**Alexander Eniline**



## Pour maîtriser un développement écologiquement destructeur, et invivable pour les habitants, oui à l'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport

L'Aéroport international de Genève (AIG) est sans conteste une infrastructure importante pour le canton de Genève, en mains publiques mais inévitablement lié à des intérêts lucratifs multiformes, d'une importance dépassant largement l'échelle locale. Mais il s'agit également d'un aéroport situé en zone urbaine, entouré d'habitations qui doivent en subir les nuisances. Des nuisances en augmentation constante. Le nombre de passagers à l'AIG a plus que doublé ces 15 dernières années, dépassant aujourd'hui les 17 millions par an. Et la direction de l'AIG et les autorités cantonales ont pour projet d'accompagner et d'encourager cette croissance : en 2030, c'est 25 millions de passagers par année qui sont prévus, soit un avion qui décolle ou atterrit toutes les 90 secondes, 18h/24, ainsi que des vols à des heures plus tardives de la nuit. Les riverains doivent subir le bruit et la pollution que cette croissance effrénée occasionne. Sans parler des émissions de CO<sub>2</sub>, qui atteignent des sommets inacceptables. Une croissance sur laquelle la population n'a jamais été consultée, mais qui lui a été imposée au nom des « impératifs économiques ».

### Une initiative pour améliorer cette situation

L'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport oblige l'Etat à chercher un équilibre entre l'importance économique de l'aéroport et la limitation des nuisances pour la population et l'environnement, à limiter les nuisances dues au trafic aérien (sonores, en termes de pollution et de démission de gaz à effet de serre). L'AIG serait également obligé de rendre compte aux autorités cantonales et communales sur la façon dont il met ces mesures en œuvre. L'acceptation de l'initiative impliquerait un meilleur contrôle démocratique de l'AIG et mettrait

un frein à son développement incontrôlé.

### Un contreprojet qui vide l'initiative de sa substance

Cette perspective de freiner le développement ne plaît pas à la droite majoritaire au Grand Conseil. Mais l'idée rencontre un incontestable soutien populaire. Alors que faire pour empêcher cette initiative de passer ? Faire un contreprojet qui semble reprendre les termes de l'initiative, tout en la vidant de sa substance ! Le contreprojet prévoit en pratique d'inscrire dans la Constitution la situation actuelle, celle précisément qui est devenue inacceptable. Le contreprojet donne à l'Etat l'obligation de veiller « à ce que la qualité de la desserte aérienne réponde aux besoins de la population, des entreprises et de la Genève internationale ». Les besoins des entreprises ne sont pas ceux de la population, mais on peut s'attendre à ce que ce soient ces besoins-là qui prévalent en pratique. Le contrôle démocratique est laissé aux mains du seul Conseil d'Etat, le même Conseil d'Etat qui soutient actuellement la croissance sans frein de l'AIG. Aucune concertation avec la population de prévu donc.

### Le développement de l'aéroport ne saurait être l'avenir

La vision de la droite et des milieux patronaux est à l'évidence celle d'un développement immaîtrisé de l'aéroport, au service des intérêts des entreprises. Cette perspective peut sembler rentable à court terme de leur point de vue. Mais est-elle tenable dans la durée ? A l'évidence elle ne l'est pas. Il s'agit d'une fuite en avant complètement irresponsable à l'heure où l'urgence climatique est un fait incontestable. Au fond, les responsables de l'aéroport le comprennent, puisqu'ils dépensent une énergie colossale en

*greenwashing*, nous promettant pour très bientôt un aéroport entièrement renouvelable et écologique.

Il s'agit à l'évidence d'une absurdité. Il est certes possible de prendre des mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> directement occasionnées par l'aéroport. On ne changera rien pourtant à ce fait élémentaire : les avions fonctionnent au kérosène, un dérivé du pétrole. Actuellement, il n'y a pas d'alternative à ce carburant. Or aux débuts de notre planète, le taux de CO<sub>2</sub> était très élevé dans l'atmosphère (heureusement, car, vue l'activité nettement plus faible du Soleil il y a quelques milliards d'années de cela, sans un effet de serre important, il n'y aurait alors pas pu y avoir d'eau à l'état liquide à la surface de la Terre, donc pas de vie), tandis que l'O<sub>2</sub> était presque inexistant. Si les proportions de O<sub>2</sub> et de CO<sub>2</sub> ont été durablement inversées, c'est par effet de stockage du carbone dans la lithosphère, soit sous forme d'hydrocarbures, soit sédimenté sous forme de roches calcaires. En brûlant du kérosène, nous remettons ce carbone dans l'atmosphère, contribuant par là de façon dramatique au réchauffement climatique en cours. Et il ne faut pas oublier non plus qu'il faut des conditions géologiques exceptionnelles pour la formation d'hydrocarbures. Il a fallu des centaines de millions d'années pour accumuler les réserves actuelles, et l'humanité en a utilisé une grande partie en à peine un siècle. Continuer à brûler des hydrocarbures ne saurait être une solution durable. Continuer le développement mortifère de l'AIG ne saurait l'être non plus.

**C'est pourquoi, il faut voter OUI à l'initiative, NON au contreprojet, et Initiative à la question subsidiaire.**

**Alexander Eniline**



## NON au bétonnage !!!

### NON au massacre d'une zone agricole pour des bureaux vides !!!

Le 24 novembre, nous devons nous prononcer sur le projet du Pré-du-Stand. En résumé, le projet du Pré-du-Stand c'est :

- **la disparition de 13 hectares de zone agricole de bonne terre.** À l'heure où les habitants réclament une agriculture de proximité qui permette une alimentation à base de produits locaux les terres cultivables se font toujours plus rares dans le canton.
- **s'approcher de la limite minimale de terres cultivables dans le canton de Genève.** En dessous de cette limite, fixée par la Confédération, il ne sera plus possible de déclasser des terrains non-construits et de les consacrer à quelque autre développement que ce soit.
- **la création de 91'000m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux supplémentaires.** Le canton compte pourtant déjà quelques 300'000 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux inoccupés.
- **un centre sportif pour les jeunes dans une zone inadaptée à l'entraînement intensif.** La proximité de l'aéroport et de l'autoroute engendre une qualité de l'air impropre à l'activité physique.
- **un projet qui s'oppose à la lutte contre le réchauffement climatique.** La protection du climat, c'est aussi la défense des terres agricoles.

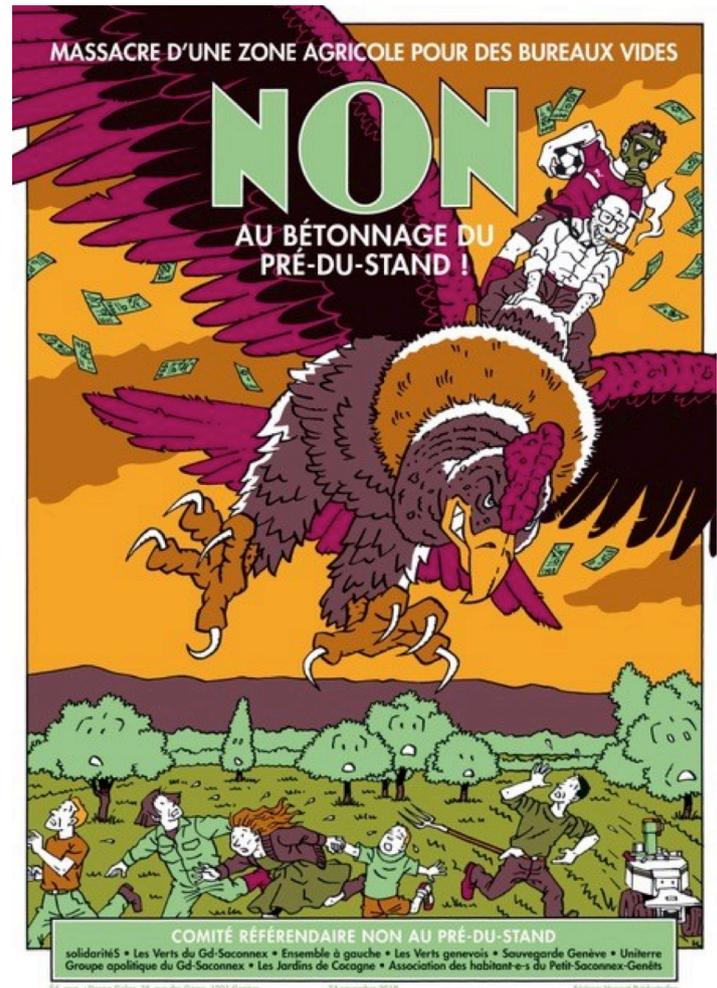
Le comité référendaire « **NON au Pré-du-Stand** » a publié un communiqué de presse dont voici la quasi totalité des extraits ci-dessous :

#### Répondre aux impératifs des effectifs scolaires

Le Conseil d'Etat prétend que si le Pré-du-Stand, n'est pas déclassé, il ne sera pas possible de construire un nouveau cycle d'orientation sur le site de Balexert où se trouvent actuellement trois terrains de football à disposition du Servette FC, essentiellement les sections juniors. Le terrain appartient à l'Etat, qui le met à disposition du Servette FC sur la base d'un droit de superficie.

Même si le site se trouve à un jet de pierre du cycle des Coudriers, l'emplacement de Balexert se justifie par la proximité aux transports publics (avec si possible la nouvelle halte CFF à Châtelaine) et la construction du nouveau quartier de l'Etang. Cela permettra également de rénover / reconstruire le cycle du Renard qui est en piteux état. Ce cycle est bien situé par rapport au complexe du Lignon, et avec l'augmentation de la population prévue, cette infrastructure continuera à être nécessaire. Les référendaires ne croient pas à l'argument consistant à promettre des logements sur cette partie de la presqu'île d'Aire.

Les référendaires encouragent le Conseil d'Etat à poursuivre la mise



en œuvre de la planification d'un cycle d'orientation sur les terrains de Balexert.

#### Que faire avec le foot alors ?

Dans sa recherche pour reloger le centre formation du Servette FC, l'Etat a travaillé la tête dans un sac. Depuis plusieurs années, en collaboration avec le Conseil administratif du Grand-Saconnex, il s'est focalisé sur l'implémentation du programme mégalomane Genève Education Football (GEF), en écartant d'autres solutions qui n'auraient pas consommé autant de terre agricole. En effet, d'autres possibilités existaient, notamment sur la Commune de Vernier, mais elles ont été rejetées par pure facilité foncière.



Il convient tout d'abord d'utiliser rationnellement les infrastructures existantes. L'objectif avoué de GEF est de promouvoir le football d'élite, dont les entraînements se passent essentiellement la journée en semaine. L'ensemble des terrains des communes genevoises est notablement sous-occupé sur ces périodes. Un tour non exhaustif de quelques centres sportifs, montre que moins de la moitié des terrains est occupée le mercredi après-midi lorsque les enfants ont congé. De même pour le dimanche après-midi, en pleine saison de championnat.

Il est connu que la plupart des clubs de football se plaignent systématiquement du manque de terrains disponibles, mais il s'agit essentiellement de couvrir les sur-occupations (que l'on pourrait mieux gérer) le soir en semaine.

Une mutualisation intelligente des terrains existants la journée en semaine peut sans autres couvrir les besoins du sport d'élite. Pour ce qui est des compétitions, la première équipe du Servette FC dispose du Stade de Genève, qui a déjà coûté plusieurs dizaines de millions à la collectivité. Pour ce qui est des autres compétitions, une utilisation rationnelle des structures avec tribunes existantes (Frontenex, Chêne, Carouge, Meyrin, Varembe, ...) devrait facilement faire l'affaire.

Si après cette rationalisation, il est toujours nécessaire de construire un ou deux terrains supplémentaires avec les locaux correspondants, nous n'y sommes pas opposés, mais il ne sera certainement pas nécessaire de massacrer 13 hectares de terre agricole à cet effet.

### **Le football n'est pas le parent pauvre du sport cantonal**

Le football est un sport populaire certes, mais ce n'est de loin pas le

seul. On peut constater que les cotisations des membres sont souvent basses et les subventions (communales) élevées. Les subventions indirectes (entretien, amortissement des infrastructures) dépassent de loin les subventions directes.

A titre d'exemple, on peut prendre la situation du stade du Blanché au Grand-Saconnex. Un crédit de CHF 6'200'000.- a été voté en 2015 pour la réfection du stade (sans le bâtiment). Les travaux incluaient des adaptations techniques, mais aussi environ CHF 2'000'000.- pour l'installation de deux terrains synthétiques. Ce type de terrain a généralement une durée de vie de 10 ans et, contrairement aux terrains en gazon, permet une utilisation indépendante de la météo. L'amortissement des terrains revient donc à CHF 200'000.- par année, soit 500 francs par joueur et par année (400 joueurs). A cela s'ajoute l'entretien qui est loin d'être négligeable.

Nous en tirons deux enseignements :

1. Les subventions indirectes au football sont très élevées. Il n'est pas question ici d'ouvrir une guerre des sports en les comparant à celles d'autres activités.
2. Plus d'un tiers des terrains sont actuellement synthétiques. L'avantage clair de ces installations est qu'elles peuvent être utilisées tout au long de l'année (et ne doivent donc pas être « économisées » pour le match du dimanche de la première équipe). Une mutualisation de ces nombreuses installations (100 terrains) devient ainsi possible, même avec les équipes de l'élite, qui comme relevé plus haut s'entraînent plutôt la journée. Cette mutualisation est d'autant plus nécessaire que les investissements pour ces

structures sont élevés. Sur l'exigu canton de Genève, les terres sont rares, utilisons-les rationnellement.

### **Qualité de l'air et bruit**

Le Conseil d'Etat affirme que la qualité de l'air correspond à celle du parc de la Grange, ce qui est éventuellement vrai aujourd'hui (à vérifier) mais ne le sera certainement plus à l'horizon 2030 lorsque l'aéroport aura augmenté son trafic de 50% (selon les projections du PSIA) et qu'une troisième voie aura été construite sur l'autoroute. La zone proche de l'aéroport deviendra de loin la zone la plus polluée du canton en matière d'oxydes d'azote, qui est un gaz spécialement délétère pour les poumons. Et la zone du Pré-du-Stand ne sera pas épargnée !

Pour ce qui est du bruit, on ne peut pas dire que le Jardin Alpin de Meyrin, avancé comme référence par le Conseil d'Etat, soit spécialement tranquille, touché qu'il est par les fréquents décollages en direction du sud-ouest, sans compter la Route de Meyrin. Le Pré-du-Stand se trouve à peu près dans la même situation que le Jardin alpin, mais il est plus particulièrement touché dans les situations de bise. Il surplombe légèrement le seuil de piste côté Bellevue et est donc particulièrement exposé au bruit des avions au début de leur décollage lorsqu'ils décollent en direction du sud-ouest. Le stade du Blanché, situé un peu plus loin de l'axe de la piste est déjà connu pour être particulièrement bruyant. Mais on peut aussi admettre que pour le football, avec ses hurlements et ses sifflets, le bruit de l'aéroport ne constitue pas le principal problème.

L'Etat ignore donc le principe de précaution et ne tient pas compte de ses propres projections quant à l'augmentation de la pollution.



## Terres agricoles et préservation du patrimoine

Nous avons déjà mis en avant le manque flagrant de terres agricoles sur le Canton de Genève et les questions de souveraineté alimentaire, nous n'y reviendrons pas ici. Nous noterons simplement qu'il s'agit du dernier coin de surface agricole situé sur la Commune du Grand-Saconnex. Ce n'est pas parce que cette commune héberge un aéroport, un Palexpo et une autoroute qu'il convient de massacrer entièrement le secteur. L'agriculture fait largement partie de l'histoire du Grand-Saconnex, préservons-en tout de même quelques bribes !

La parcelle agricole du Pré-du-Stand existe depuis la création du monde, elle est complètement naturelle. Ce n'est pas une parcelle fabriquée. Elle a cependant été coupée en deux car traversée par l'autoroute en 1964.

On parle également beaucoup de préservation de la végétation ces derniers temps, et pas que des arbres ! Une terre agricole, davantage que des terrains de football (synthétiques ou non), absorbe la chaleur et le bruit aidant les quartiers plus urbanisés à résister aux épisodes de canicule et à la croissance

effrénée de l'aéroport.

Il faut également mentionner que dans le projet d'agglomération, il existe un plan paysage (Plan paysage II dans le cahier 3-8 du projet d'agglomération) qui définit une maille verte qui inclut une grande pénétrante de verdure allant du Pays de Gex en passant par le Bois de Ferney, Bellevue, puis le Grand-Saconnex, Chambésy et le lac. En cas de déclassement, cette pénétrante sera définitivement coupée interrompant les couloirs biologiques et menaçant encore davantage la biodiversité.

## Financement

Si jamais le déclassement était acquis, il faudrait ensuite financer la construction des terrains et du centre sportif. Cette opération est devisée à une trentaine de millions de francs, dont l'Etat prendrait en charge environ le tiers. Une proposition de crédit de CHF 9'500'000.- vient d'ailleurs d'apparaître à l'ordre du jour du Grand-Conseil. Le projet de loi est le 12294. Il est affublé de trois rapports de minorité (Verts, EàG, MCG).

Les deux tiers restants seraient pris en charge par un promoteur privé, Newfield SA, filiale de

Capvest Advisors SA, dont on a largement entendu parler dans le cadre des diverses affaires Maudet. Il nous paraît risqué de faire financer une grosse partie d'une infrastructure considérée par le Conseil d'Etat comme étant d'utilité publique par des investisseurs privés. En cas de retrait de ces investisseurs, il ne resterait aux collectivités plus que la possibilité de rattraper le financement, comme cela a été le cas temporairement pour le stade de Genève.

L'intérêt de Newfield SA, n'est certainement pas de promouvoir le sport, mais il utilise ce sous-croûte à la fondation 1890 pour construire son propre projet de surfaces de bureau (90'000 mètres carrés), dans un contexte où les surfaces de bureau vides ne cessent d'augmenter dans le canton et où pléthore de projet du même tonneau sont en planification dans le secteur de l'aéroport.

**Pour toutes ces raisons, le Parti du Travail vous invite à voter NON au projet du Pré-du-Stand mis en votation (objet n°7) le 24 novembre 2019.**

**Jean-David Christinat**

**membre du comité directeur du Parti du Travail**



## Pour une limitation drastique des produits phytosanitaires à Genève – un pas en avant, mais très insuffisant

Il s'agit d'une modification de la Constitution de la République et canton de Genève, visant à introduire à l'article 187 un nouvel alinéa ayant la teneur suivante :

« L'Etat prend des mesures afin de réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Il encourage le développement de méthodes alternatives permettant d'en limiter l'usage, notamment par un soutien économique et technique ».

Par « produits phytosanitaires », il faut entendre les herbicides, fongicides et insecticides, qui ont certes permis d'améliorer les rendements agricoles, mais dont l'usage au-delà de toute raison, s'inscrivant dans le cadre d'une agriculture intensive capitaliste, conduit à des conséquences néfastes, surtout lorsqu'il s'agit de produits chimiques : destruction de la biodiversité, stérilisation des sols et dégâts sur la santé humaine.

La loi constitutionnelle sur laquelle nous votons vient de plusieurs réécritures d'un projet du PDC, déposé quelques semaines avant les dernières élections cantonales. A l'époque, le PDC proposait d'interdire l'importation, la vente et l'usage de ses produits dans un cadre non professionnel, ainsi que de prendre les mesures pour en restreindre nettement l'usage dans un cadre professionnel. Ce serait notamment à l'Etat de déterminer la liste des produits à interdire. Ce projet avait bénéficié d'une bonne couverture médiatique. Le PDC en tira l'avantage de pouvoir afficher un engagement écologiste apparemment sérieux.

Il s'agissait en l'occurrence d'un très bon projet, que nous aurions soutenu pleinement. Le Parti du Travail milite en effet pour l'interdiction du glyphosate et pour la limitation drastique de l'usage des produits phytosanitaires. Une agriculture paysanne, locale et biologique peut en réalité mieux nourrir l'humanité, avec des

produits de bien meilleure qualité et des rendements tout aussi bons que l'agro-alimentaire capitaliste. Elle est simplement moins rentable d'un point de vue financier.

Malheureusement, le PDC a cédé aux pressions du PLR et des milieux économiques, et a drastiquement édulcoré son projet, prétextant un problème de compatibilité avec le droit supérieur. Le texte de loi sur lequel nous allons voter est au final très peu contraignant, et n'apporte que peu de choses en plus de ce que l'Etat fait déjà. On ne peut que regretter que le PDC ait manqué de courage politique. La vraie bataille sera lors du vote sur l'initiative fédérale pour l'interdiction des pesticides de synthèse. Nous appelons malgré tout à voter OUI, parce qu'il s'agit d'un petit pas en avant

**Alexander Eniline**

## Pourquoi voter OUI à l'initiative Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale ?

N.B : l'Assemblée générale du Parti du Travail a appelé à voter OUI à l'initiative « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale », parce que nous avons trouvé qu'il s'agit somme toute d'une modification assez raisonnable de la législation actuelle. Nous reproduisons ci-dessous les arguments des initiants et vous laissons en juger.

### La loi bloquera les mauvais projets d'expérimentation animale, qui sont un gaspillage de fonds publics

Nous avons besoin d'une recherche efficace, pour la santé publique, pas pour financer des carrières académiques. L'argent économisé pourra être consacré à des projets réellement utiles à la médecine.

### La loi sera sans coût supplémentaire pour la collectivité publique

Toutes les nouvelles dispositions proposées, qui favoriseront une meilleure efficacité de la recherche, seront à la charge des membres qui y recourent.

### La loi n'entravera pas la recherche

Les opposants à l'initiative prétendent que le droit de recours accordé aux membres de la commission genevoise bloquera les projets de recherche. Le canton de Zürich est le seul à accorder un tel droit à sa commission depuis de nombreuses années. Non seulement il n'y a jamais eu d'abus constatés, mais le canton de Zürich est même considéré comme le plus efficace et

rigoureux dans le traitement des projets de recherche.

### La loi garantira enfin l'indépendance de la commission

Il ne sera plus possible pour le Conseil d'Etat de nommer des membres inconnus des milieux qu'ils sont censés représenter. Elle permettra enfin l'activité de membres réellement engagés dans leur travail, et surtout, indépendants des politiques.

Les opposants à l'initiative agitent les pires arguments par peur de ne plus pouvoir piloter la commission. Aucune de leurs critiques n'est fondée. Le fait que cette loi puisse être facilement modifiée par le Grand Conseil en cas d'abus assure au contraire qu'elle ne produira que des changements positifs.



## Elections fédérales du 20 octobre 2019 : des avancées encourageantes, mais pour un changement limité

Les élections fédérales sont passées. Le Conseil national a été élu (les deuxièmes tours pour le Conseil des Etats n'ont pas encore eu lieu au moment où nous écrivons ces lignes). Il faut en faire le bilan. On a beaucoup analysé un peu partout ces résultats : recul (notable, mais pas catastrophique non plus) de l'UDC, recul plus léger du PLR et du PDC, tassement du PS, vague verte (mais aussi vert'libérale), parlement plus féminin et plus jeune... Tous ces faits constituent incontestablement des avancées réelles et des signaux encourageants.

Il ne faudrait pourtant pas leur faire dire plus que ce qu'ils signifient vraiment. Un fait reste malheureusement incontestable. Le nouveau parlement ne se distingue pas substantiellement du précédent, et il ne faut pas en attendre une politique fondamentalement différente. Certes le PLR et l'UDC perdent leur majorité absolue. Mais pour que la majorité ne fût plus de droite, il eût fallu que le PDC et les Vert'libéraux soient de gauche. Malgré leur avancée, les Verts demeurent fortement minoritaires. Et il eût fallu aussi, pour qu'il y ait un vrai changement, que le PSS adopte une autre ligne stratégique que celle des compromis pourris façon Christian Levrat.

### Denis de la Reussille brillamment réélu

Le Parti Suisse du Travail (PST-POP) maintient sa représentation aux chambres fédérales : avec **Denis de la Reussille**, brillamment réélu, il sera représenté au Conseil national pour quatre années supplémentaires. Le Parti peut remercier ses camarades à Neuchâtel, qui ont défendu le siège du POP avec une campagne électorale engagée. Avec 14,31 pour cent, le parti est parvenu à un très bon résultat dans le le canton.

Le résultat est remarquable au Locle, ville natale de Denis de la Reussille, où le parti est clairement la force la plus forte avec 32 %. À La Chaux-de-Fonds, le POP, avec 25,8 %, occupe la première place des électeurs. C'est malheureusement le seul succès vraiment significatif dont nous puissions nous targuer. Le seul autre siège conquis à la gauche radicale l'a été à Genève.

### Résultats à Genève

A Genève, la gauche remporte la moitié de la députation genevoise au Conseil national. Certes, en grande partie grâce à l'apparement, mais la progression en suffrages absolus est tout de même réelle. Le MCG atteint à peine un peu plus de 5%. Ce parti est visiblement sur la pente descendante, en déliquescence progressive. Ce n'est en tout cas pas une mauvaise nouvelle. Le MCG n'est depuis un moment plus en mesure de détourner les classes populaires de leurs intérêts propres par sa démagogie xénophobe. C'est une opportunité pour notre Parti, qui est un parti de classe authentique, si nous sommes capables de nous en saisir. Les Vert'libéraux décrochent pour la première fois un siège, après des années d'incapacité à émerger. Si cette tendance se confirme, elle signifierait une recomposition à droite.

Un siège échoit aux cinq listes Ensemble à Gauche sous-apparentées. Il est revenu à la liste principale de solidaritéS et du DAL. Malheureusement, suite à une magouille dont les stratèges de solidaritéS ont le secret, Jocelyne Haller, élue, s'est désistée. Le siège revient finalement à Mme. Prezioso-Batou, deuxième vient-en-suite. Il s'agit d'une manipulation flagrante du jeu électoral (la démocratie suisse voulant que le peuple choisisse ses députés, les



personnes et pas seulement les partis), qui a provoqué un tollé justifié dans l'opinion, et que nous ne pouvons que désapprouver, tant elle n'amènera pas de la crédibilité à la politique et à la gauche radicale.

Quant à notre Parti, il a obtenu un résultat modeste, après une bonne campagne sur le terrain, avec des moyens financiers très limités. Mais il s'agissait, pour les cinq listes Ensemble à Gauche, précisément de listes Ensemble à Gauche, toutes sous-apparentées, et pour trois d'entre elles n'affichant pas du tout leur composition en terme de composantes. Ces résultats ne sont pas transposables à un autre contexte. L'électorat n'était pas prêt cette fois à un changement radical que nous proposons, et l'a fait savoir. Pourtant, un tel changement radical est aujourd'hui nécessaire et urgent. Les experts du GIEC eux-mêmes disent que pour faire face au réchauffement climatique, un changement de système est requis. Nous savons que le seul système qui peut remplacer le capitalisme est le socialisme. Les Verts, manquant d'un ancrage de classe, d'une perspective révolutionnaire et d'une pensée marxiste, ne peuvent en réalité porter cette perspective. C'est plus que jamais le devoir de notre Parti.

**Alexander Eniline**



## Elections municipales du 15 mars 2020 : un combat important dans un contexte nouveau

A peine une élection est-elle terminée, qu'une autre se profile : les élections municipales du 15 mars 2020 (suivront ensuite trois années sans échéances électorales). Il s'agit d'un enjeu important, tant la politique communale – l'échelon politique le plus proche des gens – a un rôle essentiel. Actuellement, notre Parti est représenté par 6 élu-e-s (sur 8) au sein du groupe municipal Ensemble à Gauche en Ville de Genève, ainsi que par un élu au Conseil municipal de Confignon. Des élections qui se passeront dans un contexte inédit, puisque l'alliance qui existe sous différents noms des forces à la gauche du PS depuis une trentaine d'années n'est plus, cassée de façon unilatérale par la volonté de solidaritéS, à notre grand regret et malgré nos efforts pour tenter de préserver ladite alliance.

### Arrêt de mort d'une coalition

La décision de solidaritéS de rompre l'alliance avec notre Parti constitue de fait l'arrêt de mort de la coalition Ensemble à Gauche. Ensemble à Gauche est en effet, de par ses statuts, une coalition formée de trois composantes – le Parti du Travail, solidaritéS et le DAL – devant prendre toute décision engageant la coalition à l'unanimité des trois composantes. Or, la coalition Ensemble à Gauche ne s'est plus réunie depuis des mois, du fait d'une obstruction de la part de solidaritéS, au nom d'un acharnement injustifiable contre quatre élu-e-s au Conseil municipal qui furent leurs membres avant de nous rejoindre (et cela même s'ils ont été obligés de reconnaître leurs torts envers Maria Pérez lors d'une séance de conciliation au tribunal de Prud'hommes dans un communiqué public, sans que cela change quoi que ce soit à leur comportement).

En signant l'arrêt de mort de la coalition d'Ensemble à Gauche (EàG) en ville, solidaritéS prend la

responsabilité de diviser les forces à la gauche des Verts et du PS et de priver ainsi les mouvements sociaux, citoyens et syndicaux engagés en ville de Genève des moyens politiques indispensables pour la défense des prestations sociales pour la population, pour le statut et les conditions de travail du personnel, contre les externalisations et les privatisations des services publics, contre les réductions de l'offre culturelle, pour la réalisation de réponses urgentes et massives face à la crise climatique, pour l'accueil des migrant.e.s et des réfugié.e.s, pour l'égalité entre hommes et femmes, pour la défense des minorités LGBTIQ, pour le renforcement de la solidarité internationale...

On ne peut que dénoncer la manœuvre à laquelle se livrent solidaritéS et le DAL en déposant des listes au Conseil administratif et au Conseil municipal de la Ville de Genève avec l'appellation Ensemble à Gauche. Il s'agit d'une tromperie éhontée, et d'une violation flagrante des statuts d'Ensemble à Gauche. Ce que les dirigeants de solidaritéS ont reconnu eux-mêmes dans une lettre qu'ils nous avaient envoyé peu avant la rupture définitive. Hypocrites et parjures par dessus le marché, c'est bien eux. Le Parti du Travail ne peut laisser passer une telle usurpation, et sera obligé de faire valoir ses droits en justice.

### Un enjeu crucial pour le Parti du Travail

Le Parti du Travail se voit donc contraint de travailler à sa propre liste en Ville de Genève, une liste que nous voulons ouverte à des citoyennes et des citoyens qui ne sont pas membres de notre Parti, mais qui partagent les combats qu'ont mené nos élu-e-s au Conseil municipal. Nous disposons en effet d'un excellent atout en la



personne de nos six élu-e-s sortant-e-s, la majorité du groupe municipal.

Les candidat.e.s sortant.e.s du groupe municipal d'EàG ont à leur actif un excellent bilan de législature dans la défense de tous ces domaines de luttes politiques où ils et elles ont joué à ce jour un rôle de premier plan, que ce soit au parlement municipal ou dans la rue, avec de très nombreuses victoires référendaires : six fois contre les coupes budgétaires de la droite dans l'ensemble des prestations à la population et notamment dans la culture, dans les prestations sociales ainsi que dans la solidarité internationale et encore pour empêcher la vente de Naxoo ainsi que la privatisation rampante du MAH avec le projet Nouvel-Gandur.

Nous avons d'ores et déjà déposé la candidature de notre camarade **Maria Pérez**, actuelle cheffe de groupe Ensemble à Gauche au Conseil municipal, pour le Conseil administratif, puisque celle-ci avait d'ores et déjà été avalisée par une Assemblée générale du Parti.

Nous travaillons également sur des listes dans d'autres communes, où il s'agit de reconstruire la présence du Parti du Travail sur le terrain, plus indispensable que jamais aujourd'hui.

### Alexander Eniline



## L'argent n'a pas d'odeur ?...

La sagesse populaire fout le camp !

La même semaine nous apprenons d'une part que l'extrémiste de droite Alain Soral veut s'établir en Suisse et a réussi à faire un montage financier lui permettant de tirer les bénéfices de ses affaires commerciales liées à son militantisme. Les comptes bancaires français de Soral ont été fermés après quelques condamnations. Une association nébuleuse, les Amis genevois de la tolérance..., reçoit maintenant l'argent pour lui. Alain Soral n'est pas un inconnu et pourtant les autorités suisses, vaudoises et genevoises ne semblent pas perturbées par ce « réfugié » peu recommandable et par ses activités de propagande.

D'autre part, aucune banque ne veut recevoir l'argent destiné à l'ambassade du Venezuela en Suisse... Le Venezuela est un Etat membre de l'ONU, reconnu par la Suisse, et pourtant son ambassade est prise à la gorge par ses soucis financiers.



Le Parti du Travail s'engage contre le blocus criminel imposé par les USA à Cuba

Sans parler de Cuba qui subit les mêmes discriminations des institutions financières suisses, entre autres Postfinance qui veut fermer les comptes de MediCuba.

Le silence assourdissant de notre ministre des affaires étrangères me fait mal aux oreilles...

Neutralité où es-tu ? Mangée par le loup étatsunien ? Etouffée par les intérêts économiques des institutions financières qui elles sentent l'odeur de l'argent ? Oubliée par le monde politique suisse ?

**bribe**

## Un scandale de plus des assureurs maladie !

Nous apprenons par les médias que les caisses maladie ont dépensé près de 102 millions de francs issus de nos primes de l'assurance obligatoire pour financer leur publicité et le courtage alors même que la LAMAL interdit aux assureurs de faire des bénéfices.

Le PST-POP condamne ces pratiques malhonnêtes qui se font sur les dos des assuré.e.s. Nous regrettons aussi qu'une grande majorité des politicien.ne.s en place n'entendent pas la colère des citoyens et citoyennes dont les primes sont pour la plupart une

dépense de plus en plus insupportable au point que certain.e.s doivent demander des subsides à l'Etat, s'endettent ou finissent aux poursuites.

Il est grand temps de changer ce système où rien n'est transparent, où les primes augmentent plus vite que les coûts de la santé, où les salaires des dirigeant.e.s de ces caisses sont plus qu'indécents et où les caisses financent des parlementaires pour défendre leurs intérêts au Parlement fédéral au détriment des intérêts de la population et de la santé publique.

Une grande réflexion sur l'instauration d'une caisse unique et publique avec des primes en fonction du revenu, devient nécessaire si nous ne voulons pas créer toujours plus d'inégalités avec une médecine à 2 vitesses. La santé est un droit universel qui doit être accessible à toutes et tous, c'est pourquoi la logique de rentabilité et de maximisation des profits, doit immédiatement stopper ! Enfin, il est impératif que l'ensemble des acteurs de la santé remettent les patient.e.s au centre de leurs préoccupations.

**PST-POP**



## Le PST-POP condamne la répression de la protestation au Chili

Le Parti suisse du Travail (PST-POP) exprime sa plus profonde indignation face aux événements survenus au cours des deux dernières semaines dans la République du Chili. Pendant des jours, le président de droite Sebastián Piñera a envoyé l'armée contre son propre peuple en révolte, avec pour résultat plus de 3000 détentions, plus de 1100 blessé-e-s et 18 mort-e-s. Des tortures et des abus sexuels ont eu lieu contre des manifestant-e-s.

Le gouvernement de Piñera ne pouvant pas contrôler la situation, il a délégué la gestion de l'ordre public aux militaires. La répression qui s'en est suivi a exacerbé encore davantage la protestation. Dans les villes principales, les rues et les plus sont surveillées par l'armée et le soir, un couvre-feu a été introduit.

La colère du peuple a explosé suite à la décision du gouvernement d'augmenter le prix des services publics pour la quatrième fois depuis 2016. Cela dans l'un des pays les plus inégalitaires au monde, rongé par l'injustice sociale depuis des années. Depuis le début des années 80, le Chili a en effet été l'un des premiers pays à adhérer aux théories économiques néolibérales sur la réduction des impôts, des dépenses publiques et de l'intervention étatique en général. Le résultat : aujourd'hui, le salaire minimum chilien (430 francs suisses) est totalement insuffisant pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Les travailleurs chiliens doivent s'endetter pour arriver à la fin du mois.

Maintenant que le peuple se rebelle contre ces politiques néolibérales,

les méthodes de Pinochet sont de retour.

Le PST-POP condamne les méthodes employées par l'appareil répressif chilien qui, sous les ordres du président Piñera, a causé tant de mal aux citoyens et citoyennes chiliens. En 2018, la Suisse a exporté pour 945'867 CHF de matériel de guerre vers le Chili. Nous voulons savoir si certaines de ces armes ont été utilisées à des fins de répression. Nous demandons au Conseil fédéral des informations à ce propos et, le cas échéant, de cesser tout type de relation commerciale avec le Chili qui contribue à la répression des mouvements de protestation.

**Berne, le 29 octobre 2019**

## Solidarité avec le peuple kurde

Le PST/POP dénonce l'agression du régime turc contre le Rojava syrien, son gouvernement autonome et sa population. Sous le prétexte de "combattre le terrorisme de Daesh et du PKK", Erdogan agresse en fait, avec l'appui de diverses forces islamistes, les démocrates kurdes, arabes, asyriens, arméniens, turkmènes du nord de la Syrie. L'Etat turc a appuyé techniquement l'Etat islamique durant des années, en laissant transiter ses djihadistes du monde entier vers la Syrie via la Turquie, en soignant les djihadistes ou en couvrant leurs exportations de pétrole. L'Etat turc a laissé perpétrer sur son territoire les pires attentats islamistes, à Suruç, à Diyarbakir et à Ankara notamment, contre les démocrates kurdes et turcs. L'Etat turc a laissé s'imposer, dans la région syrienne qu'il contrôle à Idlib, l'organisation terroriste Hayat Tahrir-al-Sham. Il a envahi, avec l'appui de mercenaires islamistes, Al-Bab et Afrin au Rojava. C'est déjà sous prétexte de combattre le terrorisme que le

régime turc a destitué ou emprisonné des dizaines d'élus du Halklarin Demokratik Partisi (HDP), dont Selahattin Demirtas, Figen Yuksekdag ou Leyla Güven. La seule politique cohérente d'Erdogan a été de renforcer sa dictature, en combattant les mouvements démocratiques et en soutenant l'islamisme, en Turquie et hors de ses frontières.

L'agression contre le Rojava n'est qu'une nouvelle étape de la dictature turque et de son appui à l'islamisme. Elle risque de plonger la Syrie dans le chaos. La communauté internationale ne peut pas se contenter de déclarations plus ou moins critiques. Vouloir imposer la démocratie à coup de bombardements, comme cela a été fait en Irak ou en Syrie, est une politique sans issue. Il faut avant tout permettre aux citoyen.ne.s de construire la justice et la démocratie. Il faut s'opposer à l'agression turque, en premier lieu en interdisant le survol du nord de la Syrie.

La politique du chaos est aussi nourrie par l'exploitation néocoloniale, qui permet à des dictateurs ou à des groupes terroristes de s'enrichir aux dépens des populations, puis de revendre leur butin dans le monde entier. Pour que le pétrole, les cultures et les autres richesses ne soient pas volées aux populations du Nord de la Syrie puis écoulées en Suisse, nous demandons la suspension des accords de libre-commerce. Le Conseil fédéral doit en particulier reporter la mise en vigueur de l'accord voté au printemps dernier jusqu'à l'arrêt des interventions militaires turques hors de ses frontières et contre ses populations.

Nous exprimons enfin notre solidarité avec le gouvernement du Rojava et avec sa population, ainsi qu'avec les forces du YPG, qui ont lutté héroïquement pour repousser l'Etat islamique, et qui su développer une gestion réellement démocratique et respectueuse des droits des peuples dans le Nord de la Syrie.



## INDIAN MOVEMENT "TUPAJ AMARU"

### 42<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, Session de clôture

Excellences, Je vous en remercie de m'accorder la parole.

1.- Quand à la question du fond, en adoptant des résolutions sur les situations des droits de l'homme à l'encontre de la République Arabe de Syrie, Nicaragua, Venezuela, Belarus, République Démocratique Populaire du Corée du Nord, le Conseil des droits de l'homme ne fait que retourner à la politisation, la sélectivité, la partialité, aux doubles standards et à la double morale, usés et abusés par l'ancienne Commission des Droits de l'Homme.

2.- C'est à l'Examen Périodique Universel (UPR) établi par la résolution 60/251 de l'Assemblée Générale qui incombe de mener le dialogue et la coopération internationale entre les États.

3.- Depuis 2006, le Conseil de Sécurité a adopté une 9<sup>ème</sup> sanction contre la République populaire Démocratique de Corée du Nord. Par sa dernière résolution (2401 du 22 décembre 2017), présentée par les États-Unis, le Conseil de Sécurité a interdit la fourniture, la vente ou le transfert de «produits pétroliers raffinés vers la Corée du Nord»

4.- En imposant des Rapporteurs Spéciaux et, sans le consentement des pays concernés, le CDH dépasse les frontières de la défense de droits et de libertés fondamentales, en violation des principes d'universalité, d'impartialité non sélectivité, du dialogue et de la coopération internationale.

5.- Comment faut-il comprendre la politique du double standards des puissances occidentales que d'une part, reconnaissent sans entrave la autodétermination du Kosovo et d'autre part, les mêmes



puissances refusent de reconnaître le Referendum du peuple de Crimée comme faisant partie de la Fédération de Russie ?

A ce jour, le Gouvernement espagnol réprime avec violence le peuple Catalan et emprisonne ses dirigeants pour le seul délit avoir revendiqué son droit à la libre détermination, reconnu comme pierre angulaire du droit international contemporain.

6.- Tupaj Amaru et World Peace Council (WPC) plaident pour le maintien de l'item 7) dans l'agenda du CDH, - le droit à la libre détermination du peuple palestinien – pierre angulaire du CDH.

Il n'y aura pas de paix ni de justice au Moyen-Orient, tant que la puissance occupante d'Israël refuse le droit du peuple palestinien à la libre détermination et proclamer son propre État indépendant et souverain avec son Capital à Jérusalem Oriental.

7.- Tandis que, les rapporteurs thématiques du CDH, soit sur le droit au développement ou le Nouvel ordre économique international n'ont pas exposé durant le débat interactif que, le modèle de production néolibérale, imposé aux peuples par le Fond Monétaire International (FMI) et la banque Mondiale - deux institutions financières des Nations Unies - est devenu destructeur de la Nature et de l'Homme.

8.- La publication par le Club du Rome, intitulé « Halte à la croissance » avait déjà prévenu : « La poursuite indéfinie de la croissance industrielle sur une planète aux ressources limitées, pourrait conduire au milieu de XXI siècle à une catastrophe écologique et humaine majeure ». (Le Monde, 11 mai 1993).

9.- D'autre part, le Rapport de l'Organisme scientifique mondial indépendant (IPBES) sur la biodiversité, « est un nouveau cri d'alarme face à l'extinction des espèces, le déclin de la faune et la flore et à la destruction des services éco systémiques dans un rythme dramatique et insoutenable, où la nature s'éteint ». Le rapport ajoute : « Nous rasons nos forêts, pêchons trop de poissons, polluons nos rivières, dégradons nos sols et dérèglons notre climat ». (Le Monde du 7 mai 2019).

10.- Brûler l'Amazonie est un crime contre l'humanité.

L'actuelle crise du modèle de développement néolibéral du capitalisme, en même temps cyclique et structurale, constitue la cause et l'effet de la destruction par le feu de l'Amazonie et une menace réelle pour la survie des peuples autochtones qui sont sacrifiés sur "l'autel moderne où il se rend un culte aux divinités de la Loi du marché".



n11.-Selon la déclaration de l'intellectuel vivant et le plus éminent, Chomsky "la déforestation de cette forêt tropicale, à cause des "incendies illégaux". doit être considérée comme crime de lèse-humanité"... voir New York Times.

12.- Pour sa part, l'anthropologue Philippe Désola à déclaré : "Dans l'Amazonie, c'est d'abord le milieu naturel de vie des amérindiens qui est détruit» par les grands propriétaires Terriens et entreprises d'agro agrobusiness »Le Monde du 28 août 2019.

13.- En effet, le chef d'une tribu d'Amazonie a été retrouvé mort dans le nord du Brésil par les chercheurs d'or, encouragés et tolérés par le Président Bolsonaro. Les peuples et les communautés indigènes du vaste Amazonie ont toujours été les gardiens de la protection de la MÈRE-TERRE, ses ressources naturelles et la biodiversité biologique – vitale pour survie de l'humanité.

14.- La forêt amazonienne n'est pas uniquement la propriété de Brésil. Au même titre que l'ARCTIQUE glacier, la forêt amazonienne -"le poumon de la planète"- constitue le patrimoine commun de l'humanité. Les responsables de la destruction de l'écosystème

devraient répondre devant la Cour Pénale Internationale.

15.- Quand à la forme, La procédure et règles établies par le Secrétariat du CDH en imposant aux ONG la date, le jour et l'heure exacte pour l'inscription sur la liste d'orateurs, confirmation, signature sur la liste et ré-confirmation tous les jours violent les principes et règles de conduite régissant la nature des relations avec l'ECOSOC aux fins de consultations prévues par la Résolution de l'ECOSOC 1996/31

16.- A la demande du Tupaj Amaru d'un support logistique pour l'enregistrement sur la liste d'orateurs, la fonctionnaire grassement rémunérée pour assister aux ONGs a répondu: « Combien vous me payez? »

En effet, ces mêmes secrétaires et commis ont confié leurs propres responsabilités et leurs tâches consistant à encourager à la société civile et faciliter la pleine participation des ONGs, aux « stagiaires non rémunérés qui n'avaient pas suffisamment de connaissance de la procédure ni du règlement régissant le fonctionnement du Conseil.

17.- Excellence, en vertu de Article 23) Déclaration Universelle des droits de l'homme :

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal

pour un travail égal » et l'article 7) du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels: a) reconnaît «le droit de jouir de conditions de travail juste et favorables, qui assurent notamment, un salaire équitable et une rémunération égale pour un travail de valeur égale».

Je prie respectueusement à son Excellence la Haute Commissaire aux Droits de l'Homme de bien vouloir assurer un juste salaire aux Stagiaires pour en subvenir leurs besoins matériels à Genève.

**Lázaro Pary**

**Palais des nations, 27 septembre 2019**

**Bulletin d'information du Parti du Travail genevois**  
**Paraît 10 fois par an**  
**Rédaction, administration**

25 Rue du Vieux-Billard  
Case Postale 16  
1211 Genève 8  
[pdt-ge@bluewin.ch](mailto:pdt-ge@bluewin.ch)

[www.pdt-ge.org](http://www.pdt-ge.org)  
022 321 79 58

ccp : 12-8747-5

mention : encre rouge

**Editeur responsable :**

Alexander ENILINE

**Maquette :**

Alexander ENILINE

**Responsable expédition :**

Sébastien ECUYER

**Ont collaboré à ce numéro :**

Alexander ENILINE, Maria PEREZ, Jean-David CHRISTINAT, Bribe, Lazaro PARY

**Délai de remise des textes :**

1<sup>er</sup> décembre 2019

**Tarif abonnements :**

1 an : 20,-

Soutien : 40,-

Donateur : 60 :-



## Discours pour le 9 novembre 2019

Le 9 novembre 1932, c'est treize personnes qui restèrent étendues sur le sol en ces lieux, abattus par des troupes mobilisées pour défendre un meeting fasciste face à celles et ceux, communistes, socialistes, syndicalistes, ou simplement démocrates, que la bête immonde indignait. Nous commémorons aujourd'hui cette date en mémoire du passé, mais aussi parce que ce passé fait hélas beaucoup trop écho à notre présent.

Qu'est en effet que le fascisme ? Comme l'a dit Lénine : « Le fascisme c'est le capitalisme en décomposition ». Il serait difficile de qualifier le capitalisme d'aujourd'hui autrement que de système « en décomposition », ni de ne pas voire le même type de sombres phénomènes politiques qu'au siècle passé. Hier comme aujourd'hui, pour combattre vraiment le fascisme, il faut s'attaquer à ses causes, au capitalisme qui l'engendre, et dont il est l'évolution par temps de crise, à l'idéologie bourgeoise qui lui sert de terreau.

Pas plus que le libéralisme classique autrefois, le néolibéralisme ne saurait être aujourd'hui une alternative, encore moins un rempart contre le fascisme. Bien au contraire, il l'engendre fatalement en temps de crise. C'est même sous une dictature fasciste, celle d'Augusto Pinochet, que les recettes empoisonnées du néolibéralisme furent imposées pour la première fois à un peuple.

En 1932, c'était un Conseil d'Etat composé de représentants des actuels partis de l'Entente qui fit tirer sur les manifestants afin de défendre une parodie de procès organisée par l'Union nationale du fasciste, antisémite notoire, et futur collabo nazi Géo Oltramare. Quelques années après, ce fut un Conseil fédéral composé de

représentants des mêmes partis de droite « démocratique » qui orchestra l'alignement de la Suisse sur le III<sup>ème</sup> Reich et la réduction drastique des droits démocratiques dans notre pays. On pourrait en dire autant sur les partis de droite « républicaine », « libérale » de bien d'autres pays.

Aujourd'hui, alors que le capitalisme traverse une nouvelle crise systémique dont les décideurs bourgeois ne peuvent trouver la porte de sortie, on voit les mêmes sinistres manifestations politiques d'un capitalisme en décomposition. C'est jusqu'au néonazisme affiché qui relève la tête, et se retrouve représenté à la présidence du Brésil. Mais la droite libérale est-elle mieux en pratique que les partis « illibéraux » ? Que dire d'Emmanuel Macron alors, dont le gouvernement réprime brutalement un peuple qui se révolte contre sa politique néolibérale, liquidant chaque jour un peu plus l'Etat de droit, et qui va donner une interview au journal d'extrême-droite, spécialisé dans la propagation de la haine et la diffusion de fake news, Valeurs actuelles, pour y tenir un discours digne du Rassemblement national. Il s'y vante en particulier de mener une politique d'asile beaucoup plus restrictive que ses prédécesseurs, d'expulser plus et plus systématiquement, et qualifie ceux qui s'y opposent de « droits-de-l'hommes ». Rempart contre le fascisme, ou son marchepied ?

Pour parler de la Suisse, le nouveau rapport de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers montre éloquentement à quel point les droits humains les plus élémentaires sont trop souvent bafoués au nom de

# 9 NOVembre 1932

**l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants protestant contre la tenue d'un meeting fasciste, treize sont tués**

## plus jamais ça

l'obsession de la chasse aux abus. Une réalité qui est inacceptable, et qui n'aurait pu exister si les partis de droite « démocratiques » n'avaient pas accepté de transposer dans la loi les lubies xénophobes de l'UDC qui empoisonnent depuis trop longtemps le climat politique dans notre pays.

Et puisqu'on parle des attaques contre les droits démocratiques, il est impossible de ne pas mentionner le sort de Julian Assange, que la « justice » britannique est en train de tuer à petit feu en prison, pour le crime d'avoir rendu publics les crimes de l'impérialisme.

Aujourd'hui comme hier, le fascisme ne peut être vaincu que par une lutte résolue des travailleurs et des peuples, une lutte non seulement contre le fascisme stricto sensu, mais contre le capitalisme qui l'engendre. Et puisque au Chili les mobilisations populaires ont mis en échec le gouvernement néolibéral actuel, digne successeur de celui de Pinochet, je finirai par citer des mots prononcés par Salvador Allende lors de son dernier discours : « Elles s'ouvriront à nouveau, un jour, les longues avenues, devant les hommes libres qui construiront un monde nouveau ».

**Alexander Eniline**

**Président du Parti du Travail**



## Lettre ouverte de solidarité/ Non à la violence, haine et racisme



Nous exprimons notre soutien moral et solidaire au Conseiller de la Mission bolivienne auprès des Nations Unies à Genève, notre frère Olmer Torrejon Alcoba, qui a été victime le 5 novembre 2019 d'un acte de violence et d'intimidation politique. De manière anonyme, des individus ont déposé des messages haineux, racistes et de menaces à son domicile, violant son droit à la vie privée, à son intégrité et à celui de sa famille.

Ceux d'entre nous qui le connaissent, nous pouvons témoigner de son attitude concertée et de sa vocation au dialogue et à la réflexion avec quiconque, à échanger des idées ou des points de vue sur ce qui se passe en Bolivie ces jours-ci. En aucun cas, il ne peut être accepté

que des diplomates ou résidents boliviens à Genève soient menacés pour leurs opinions. Les organisations membres et adhérents du Bloc Solidarité Amérique unie connaissent la longue histoire du terrorisme et du racisme qui ont caractérisé les forces de droite sur notre continent : beaucoup d'entre nous en ont souffert dans leur propre

chair, et nous ne tolérerons pas que ces pratiques se développent dans une ville dont la mission est de permettre la résolution non violente des conflits. Aujourd'hui, les menaces graves contre notre camarade et sa famille ne sont pas contre son engagement idéologique, son militantisme humaniste et sa conduite communautaire, mais contre les valeurs démocratiques et éthiques

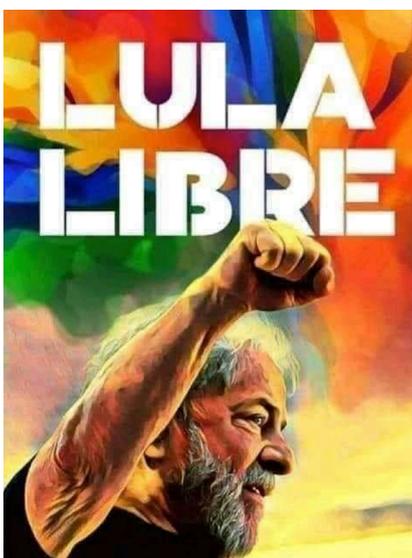
les plus fondamentales.

Les auteurs ont seulement démontré par leurs méthodes leur haut niveau d'intolérance et leur prédisposition à la violence, niant les voies du dialogue et en contradiction profonde avec les slogans qu'ils propagent quotidiennement sur la démocratie et la liberté.

Compagnon Olmer vous n'êtes pas seul ! Votre travail et votre engagement méritent aujourd'hui notre salut révolutionnaire et notre étreinte solidaire.

### Bloc Solidarité Amérique Unie

Appel soutenu et relayé par le Parti du Travail



### Lula est libéré !

Nous apprenons au moment de terminer ce numéro de l'Encre Rouge que Luiz Inácio Lula da Silva, 74 ans, figure historique de la gauche brésilienne, ancien président du Brésil a été libéré de prison ce soir. C'est toute la procédure à charge contre lui, irrégulière et évidemment politique, bricolée par Sergio

Moro, ex-juge et actuel ministre de la « justice » dans le gouvernement du président néonazi Jair Bolsonaro, qui s'écroule.

Espérons que le régime de Bolsonaro, d'extrême-droite, pro-impérialiste, néolibéral, répressif, incendiaire de l'Amazonie, en un mot criminel, ne se remettra pas de si vite de cet échec.



**ÉCOLOGIE RADICALE**

-----

**UNE JOURNÉE DE COURS ET DE DISCUSSIONS**

A L'HEURE OU TOUT LE MONDE PARLE D'ENVIRONNEMENT, UN CHANGEMENT RADICAL DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EST NÉCESSAIRE. POURQUOI LE CAPITALISME NE PEUT ÊTRE ÉCOLOGIQUE ? QUELS FAUX ESPOIRS, L'ÉCOLE CONTINUE DE VÉHICULER FACE AU RÉCHAUFFEMENT ? COMMENT S'ORGANISER FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE ? VIENS EN DISCUTER ET DÉBATTRE, PENDANT CETTE JOURNÉE DE FORMATION!



**SAMEDI 23 NOV' 10H À 17H**

**GRATUIT & PUBLIC**

Où: Jonction, 25 rue du vieux billard  
Repas organisé à midi  
Inscription à [geneve@jeunespop.ch](mailto:geneve@jeunespop.ch)



PLUS D'INFOS : [WWW.FACEBOOK.COM/JEUNES-POP-GENEVE](http://WWW.FACEBOOK.COM/JEUNES-POP-GENEVE)

**Votation cantonale du 24 novembre 2019**

Pour construire des logements accessibles à toutes et tous, pas seulement des biens à vendre pour le seul profit des promoteurs

**OUI** à l'initiative « construisons des logements pour toutes et tous : une priorité en période de pénurie »

Pour maîtriser un développement incontrôlé, dicté par le seul marché, écologiquement insoutenable et invivable pour les habitants

**OUI** à l'initiative « pour un pilotage démocratique de l'aéroport »

Détruire 14 hectares de zone agricole pour construire encore plus de bureaux vides ?

**NON** au projet du « Pré-du-Stand »

Construire du logement en ville, oui, mais sans tout bétonner et couper les arbres n'importe comment

**NON** au changement de zone au Petit-Saconnex

 **Parti du Travail**

**Soirée de soutien du journal GAUCHEBDO**

**29 NOVEMBRE DÈS 19H**



**Venez soutenir la presse alternative et militante lors d'une soirée sur le thème de l'actualité au Rojava**

**Programme :**

- 19h45 : Quels enjeux pour la presse alternative en Suisse?
- 20h30 : Fondue de soutien (30.-/20.- AVS, étudiants)
- 21h30 : Actualité au Rojava avec des membres de la communauté Kurde
- 22h : Arsi et Yeşin - concert de musique kurde

**Réservez à : [geneve@jeunespop.ch](mailto:geneve@jeunespop.ch)**

**CERCLE DU MAIL - 25, RUE DU VIEUX-BILLARD**



**Rejoignez-nous !**

Fondé en 1944, le Parti Suisse du Travail lutte depuis inlassablement pour les intérêts et aspirations légitimes des travailleurs, pour la rupture avec le capitalisme, pour une nouvelle société socialiste. Vous aussi, rejoignez le Parti du Travail, et sa lutte pour un monde plus juste:

- Je souhaite adhérer au Parti du Travail
- Je souhaite m'abonner à l'Encre Rouge
- Je souhaite recevoir des informations sur le Parti du Travail

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

NPA : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

A renvoyer à : Parti du Travail, Case postale 16, 1211 Genève 8  
Ou à [pdt-ge@bluewin.ch](mailto:pdt-ge@bluewin.ch)